

SÉANCE SPÉCIALE DU 26 MAI 2014

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 26 mai 2014, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères, Claude Blier, Jean-Claude Gagnon et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Rosaire Croteau, maire.

L'avis de convocation a été transmis au conseiller absent Paul-André Bégin.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Rosaire Croteau, maire

ORDRE DU JOUR

1. Travaux de réfection des chemins (éoliennes)
2. Embauche de Joé Nadeau
3. Embauche d'Yves Bédard
4. Période de questions
5. Levée de la séance

2014-05-148 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-05-149 Travaux de réfection des chemins (éoliennes)

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Madame Guylaine Blondeau, conseillère, déclare qu'elle est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Elle se retire et s'abstient de voter.

Considérant que la municipalité de Saint-Ferdinand désire apporter un changement pour la réfection des routes asphaltées, soit la route Langlois et le rang 6 à partir de la route Simoneau jusqu'à la limite de Sainte-Sophie d'Halifax;

Considérant qu'après discussions et consultations, nos routes n'ont pas été construites avec les mêmes normes que celles du Ministère des Transports;

Considérant que le pavage d'asphalte actuel apportera un support supplémentaire pour le trafic lourd;

Considérant que le conseil municipal choisit de ne pas enlever le pavage actuel tel que proposé au devis descriptif de la firme Roche ltée mais plutôt d'ajouter une couche de correction supplémentaire par-dessus celui-ci et par la suite de faire l'application de la nouvelle couche d'asphalte;

Considérant que toutes les autres recommandations proposées au devis de la firme Roche ltée devront être respectées et demeurent inchangées;

Considérant que Pavage Centre Sud du Québec sera le sous-traitant de Les Éoliennes de l'Érable (Énerfin) pour l'exécution des travaux de réfection des chemins;

En conséquence, il est proposé par Claude Blier, appuyé par Bernard Barlow et résolu que le conseil municipal accepte la proposition de Les Éoliennes de l'Érable (Énerfin) et de Pavage Centre Sud du Québec pour la réfection de tous les tronçons de routes identifiés le 2 octobre 2013 sous la surveillance de l'employé municipal. Toute autre proposition devra faire l'objet d'une nouvelle acceptation par résolution du conseil municipal de Saint-Ferdinand. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

Mme Blondeau et M. Gagnon reprennent leur place à la table du conseil.

2014-05-150 Engagement de Joé Nadeau

Il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'engager Joé Nadeau comme journalier en voirie en remplacement du congé de maladie de Christian Brochu pour une période indéterminée commençant le 14 mai 2014 à raison de 40 heures/semaine selon les conditions établies. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2014-05-151 Embauche d'Yves Bédard

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon, appuyé par Renée Vigneault et résolu d'engager Yves Bédard comme assistant du contremaître des travaux publics en remplacement du congé de maladie de Constant Roberge pour une période indéterminée commençant le 22 mai 2014 à raison de 40 heures/semaine selon les conditions établies. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Période de questions : aucune personne présente.

2014-05-152 Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Guylaine Blondeau, appuyé par Claude Blier et résolu que la présente séance soit levée à 19h40. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière